

Prix Interassar

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **71 (1999)**

Heft 6

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-129732>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

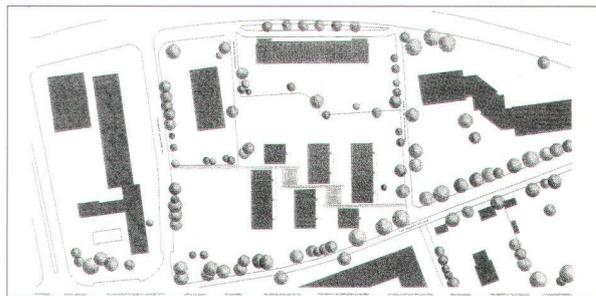
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PRIX INTERASSAR

Lauréates

Joane Chopard et Irune Cabezas,
travail de diplôme 1999,
Ecole d'ingénieurs de Genève



Le site...

vivre quelque part, c'est savoir profiter de toutes les qualités respectives au lieu, savoir se les approprier.

accepter l'évolution morphologique construite, reconnaître la forme naturelle résiduelle de la parcelle.

tenir compte des variations de parcours des différentes possibilités d'accès - piétonnier - routier - cyclable -

ces cheminements déjà présents constituent une richesse et l'implantation doit s'articuler autour de ce point.

la végétation existante se démarque aussi fortement, la rangée de chênes, soulignée par son ombre importante en fin de journée et en hiver,

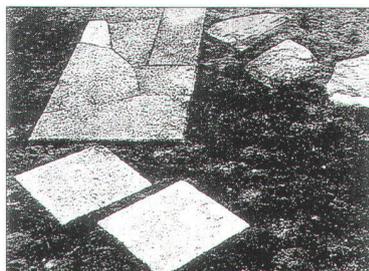
est un élément non négligeable et participe fortement à l'identité du lieu. le végétal qui évolue au cours des saisons, du temps, rythme

le quotidien et introduit déjà la notion de vie.

enfin, la présence des logements du début du siècle, de léon bovy, en bordure de la route de florissant,

représente bien le caractère particulier de l'endroit et fige le fait que cette parcelle est de toute façon différente par rapport à son environnement bâti.

c'est là un thème intéressant, dans son gabarit, son fonctionnement et dans la valeur des ses jardins, indispensables pour la qualité de l'atmosphère, d'ambiance préservée de la ville, formant un espace riche de silence et de sérénité.



l'implantation...

premiers pas et premiers parcours

l'ensemble de l'intervention est regroupé au centre de la parcelle. un retrait vis-à-vis des jardins de léon bovy donne du dégagement et évite un rapport trop direct et brutal entre l'existant et le nouveau bâti.

la composition du plan masse, en s'ouvrant à l'est et à l'ouest, peut se rapprocher du végétal de la chênaie sans avoir à craindre un trop grand impact des zones d'ombres.

chaque élément construit fait partie intégrante dans le fonctionnement du système qui devient ainsi cohérent. ce sont les cheminements qui guident au travers des failles, débouchent sur les places et permettent de traverser la totalité de la parcelle, qui représentent le trait d'union entre les deux dimensions végétale et minérale.

ils permettent la déambulation dans le site, la rencontre vers l'autre, la promenade sensitive.

les places prennent alors une dimension fondamentale, comme une projection de la société.

étapes du parcours comme une entité encadrée par le bâti, elles offrent des échappées visuelles traversant le site perpendiculairement au cheminement. libérées au centre, dégagées pour les passages, elles sont matérialisées par une texture minérale, au sol, plus dense,

une végétation maîtrisée et légère faite de tiges fines de bambous

qui ne constituent pas une barrière visuelle trop marquée,

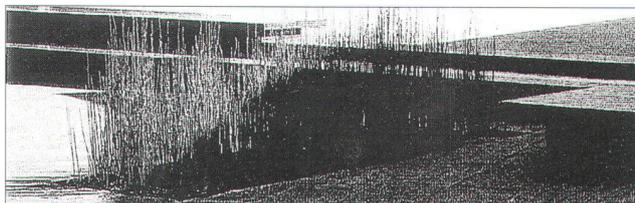
un élément tout en long

qui peut s'approprier comme un banc et, finalement,

la présence d'eau tranquille donnant une profondeur

et surtout un reflet de la vie variant en fonction

de l'intensité lumineuse diurne ou encore nocturne.



le thème...

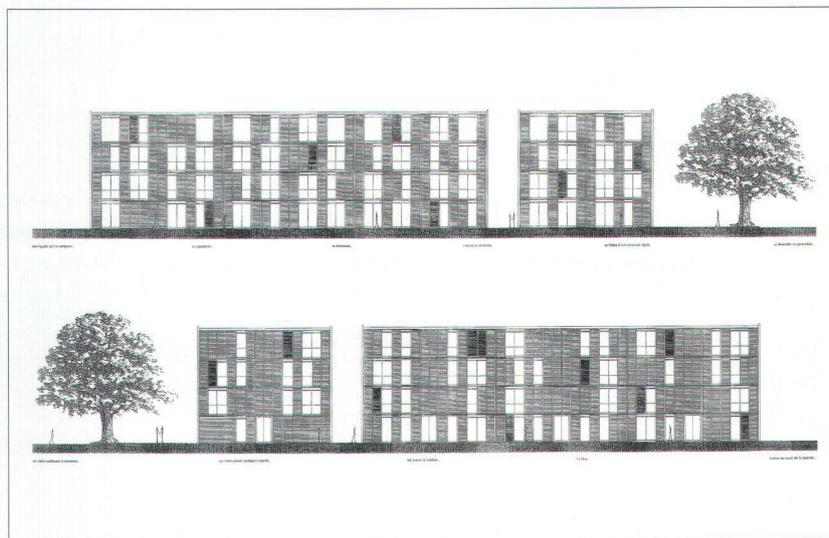
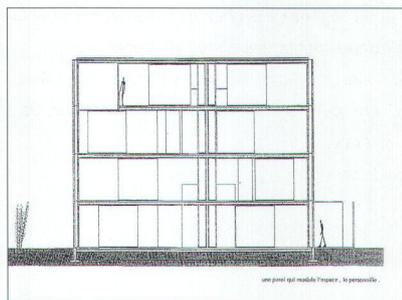
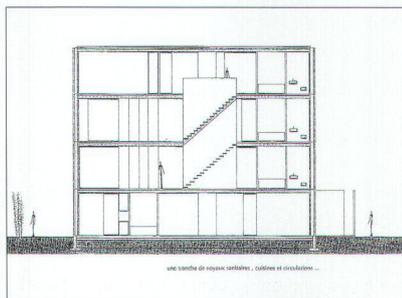
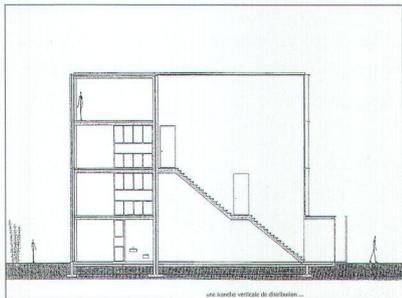
le logement comme le but premier de l'homme,

celui de se protéger, de s'abriter...d'habiter.

c'est en quelque sorte l'origine de l'architecture, son point de départ.

il présente le refuge privilégié, l'endroit auquel l'humain s'identifie, un espace particulier avec son caractère propre, le lieu privilégié du quotidien, le chez-soi.

il est le premier théâtre où l'on s'initie à la vie, avec ses coulisses, son décor, son langage et l'atmosphère qui s'en dégage.



la place devient vivante et conviviale.

afin que cet espace vive plus que par les éléments qu'il met en scène, il faut qu'il soit diversifié.

dans ce sens, il paraît indispensable d'éviter toutes sortes de cloisonnements entre les classes d'âges, couches sociales ou simplement rythmes de vie différentes.

chacun doit pouvoir cohabiter avec l'autre, et la population qu'il représente indirectement.

pour accueillir cette variété et établir des rapports, le logement collectif doit prendre en compte les échelles humaines.

les multiples typologies présentes dans l'ensemble répondent à ce besoin. Les enfants, les familles, les jeunes couples, les étudiants, les plus âgés, le travail à la maison deviennent compatibles et se côtoient.